

Le mariage et l'amour en France

Du même auteur

Bretons de Plozevet

Flammarion, 1975

Regards sur la France

Un peuple dans son histoire

La Documentation française, 1982

Histoire de la famille

(avec Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen, Françoise Zonabend)

Armand Colin, 2 vol., 1985

Dictionnaire des sciences historiques

PUF, 1986

Paysages et paysans

Nathan, 1991

Histoire de France

(avec Jacques Revel)

Seuil, 4 vol., 1994

L'École des Annales

Une histoire intellectuelle

Odile Jacob, 2006

ANDRÉ BURGUIÈRE

Le mariage et l'amour en France

De la Renaissance
à la Révolution

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

ÉDITIONS DU SEUIL
25, boulevard Romain-Rolland, Paris XIV^e

Ce livre est publié dans la collection
L'UNIVERS HISTORIQUE

© Éditions du Seuil, février 2011

ISBN 978-2-02-082638-9

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Extrait de la publication

Pour Anne-Cécile

Introduction

Cette histoire n'a pas de personnages illustres, pas d'événements notables que l'on peut citer en exemples pour les imiter ou éviter de reproduire leurs erreurs. L'histoire des pratiques familiales n'a pas de dates clés permettant de baliser son développement. Elle n'avance pas d'un pas régulier. Les transformations que l'on y observe ont, au contraire, un air de déjà-vu comme si cette histoire passait son temps à se répéter ou plus exactement à se paraphraser. C'est une histoire de l'habituel, et nos habitudes puisent dans un fonds culturel commun à l'Humanité qu'elles ne cessent de recycler. Les anthropologues qui se sont attachés à classer les systèmes de parenté ou les modes d'organisation domestique sont partis de l'hypothèse que leur diversité n'était pas infinie.

Cette finitude désigne-t-elle ce que nous appelons la nature humaine ? Non pas une configuration invariante qui serait l'équivalent culturel des invariants physiques de l'espèce humaine, mais un ensemble de similitudes, un bloc de commune humanité qui permettent aux hommes de reconnaître leurs semblables à travers le temps et l'espace. La plupart des registres de cette culture élémentaire, au sens où Claude Lévi-Strauss parle des « structures élémentaires de la parenté », sont tellement intégrés à l'activité répétitive du quotidien qu'ils nous semblent aller de soi et ne mériter aucun débat. La tâche de l'anthropologie est de rendre son étrangeté et son caractère problématique à cette part considérable de la culture et de la vie sociale que nous avons tendance à trouver futile et machinale. La tâche de

l'anthropologie historique est de lui restituer son historicité. Car cette culture du quotidien nous paraît échapper à l'Histoire.

Ce n'est pas le cas pour l'univers familial qui suscite en nous, au contraire, un fort sentiment d'historicité. Avant d'acquérir la conviction d'occuper une place dans l'histoire de l'Humanité ou dans l'histoire de son pays, chacun d'entre nous porte en lui le sentiment d'être le produit d'une histoire familiale, même quand il est né de parents inconnus. Car il ne peut se concevoir lui-même en tant que personne sans le récit familial qui lui dit ou lui cache d'où il vient. Ce besoin d'historiciser l'institution familiale que Freud appelle le « roman familial » pour ce qui concerne la façon dont l'individu se représente ses liens de filiation les plus directs, ceux qui le rattachent à son père et à sa mère, ne concerne pas uniquement l'image que nous nous construisons de notre propre famille. Il commande aussi notre manière d'apprécier l'état de l'institution familiale dans la société d'aujourd'hui.

Nous avons tous l'impression d'avoir quelque chose à dire sur l'histoire de la famille et c'est presque toujours la même chose : nous prêtons aux familles de jadis des liens affectifs solides et une harmonie chaleureuse qui se seraient défaits au ^{xx}^e siècle sous le choc de la modernité. L'idéalisation du passé de la famille est fantasmatique, tout comme le roman familial que chacun se construit pour lui-même. La tâche de l'historien est de désenchanter ce passé par une réflexion sur les changements qui ont affecté les relations familiales et leur place dans le système social. Il nous faut dépasser cette vision historique spontanée mais non lui tourner le dos. Car le passé que nous devons interroger n'est pas uniquement celui qui dort dans les archives. C'est aussi celui qui continue à vivre en nous par bien des normes, des justifications qui commandent nos manières d'être et de ressentir.

Dans l'héritage qui pèse sur nos comportements familiaux, j'ai choisi d'étudier le domaine le plus caché : celui des principes qui fondent la singularité des liens de parenté parmi les autres types de relations sociales et qui règlent à la fois l'organisation et la reproduction du groupe domestique. J'ai choisi

également le domaine le plus exposé, le plus mis en scène dans la réalité comme dans la fiction : celui du couple. L'histoire de ces deux registres de l'univers familial obéit à des temporalités très différentes. Le premier s'enracine dans une histoire longue et lente, celle des croyances, des catégories idéologiques justifiant l'appartenance, l'affiliation dont les usages de la cohabitation domestique ou les règles successorales constituent, par leur caractère prescriptif, la partie émergée. Le second a été façonné par les pressions convergentes et partiellement concurrentes de l'Église et de l'État royal durant les trois siècles de la première modernité, que l'on désigne depuis Tocqueville sous le nom d'« Ancien Régime ».

En France, comme dans le reste de l'Europe catholique et protestante, ces pressions ont visé, à partir du XVI^e siècle, à enfermer la sexualité dans la sphère conjugale et à bannir toutes les formes extramaritales de relations sexuelles. Mais peut-être plus nettement qu'ailleurs, c'est sur la cellule conjugale que s'est appuyée leur entreprise de normalisation morale et de reconquête religieuse de la société. Elles ont détaché le couple du faisceau complexe de relations et d'obligations qui l'immergeait dans les réseaux de maisonnée, de parenté ou de voisinage, pour en faire le pivot de la vie familiale et l'interlocuteur privilégié des pouvoirs politiques ou religieux. Elles l'ont conduit à se replier sur lui-même, à cultiver son intériorité, à sentimentaliser ses rapports et à protéger son intimité. Cette *sociogenèse* de la famille conjugale, pour utiliser la terminologie de Norbert Elias, s'est prolongée dans une *psychogenèse* du couple, faite de quant-à-soi, d'autocontrainte, de mentalité prospective qui a favorisé l'adoption précoce de la limitation des naissances.

J'ai choisi comme observatoire les limites chronologiques de l'Ancien Régime parce que cette période désignée, hors de France, par les historiens comme celle de la première modernité a fabriqué, à bien des égards, la modernité de la famille ; c'est-à-dire le cadre éthique, légal et émotionnel dans lequel s'inscrit aujourd'hui encore la vie familiale. Mais les processus historiques que j'ai souhaité reconstituer mêlent le temps long et le temps court. Leur déroulement se moque de nos cadres

chronologiques. Il était donc absurde de vouloir ignorer tout ce qui s'est construit ou défait avant le début de la Renaissance et à partir de la Révolution. J'ai inclus la période révolutionnaire dans mon propos, parce que, dans ses débats parlementaires, dans ses contradictions et même dans ses choix législatifs concernant la vie familiale, elle m'apparaît avant tout comme une spectaculaire mise en discours du non-dit et de l'acquis de l'Ancien Régime sur la famille.

Je ne me suis pas interdit non plus de m'enfoncer dans le Moyen Âge pour comprendre la politique de l'Église concernant les interdits de mariage qui a profondément marqué la sensibilité européenne et ses représentations de la parenté ; ou bien encore pour reconstituer la genèse des systèmes familiaux qui se partagent l'espace français pendant l'Ancien Régime. La construction de l'État monarchique moderne, en s'attachant à respecter la diversité régionale du droit privé, a stabilisé la pluralité des formes domestiques et des cultures familiales de la France. La relative immobilité de l'économie agricole et l'inachèvement du marché national durant cette période ont conforté cette pluralité qui s'appuyait sur les contrastes géographiques entre régions ouvertes aux échanges et régions enclavées. Mais ces modèles d'organisation domestique étaient déjà là. Depuis quand ? Les conceptions du lien de parenté qui les fondent s'enracinent dans des structures mentales certainement très anciennes. Ces modèles ne sont pas pour autant tombés du ciel. Ils ont une histoire et, contrairement à ce qu'on attendrait, le modèle de la famille souche et le modèle communautaire que l'on trouve de préférence dans des régions isolées, économiquement archaïques, sont apparus plus tard que le modèle nucléaire.

La formation de ces modèles familiaux est étroitement liée aux conditions de la vie paysanne. On a beaucoup prêté, à tort, à la culture paysanne. À l'encontre d'un cliché très répandu, ni la culture religieuse de la France ni la diversité de son patrimoine culinaire ne doivent beaucoup au monde paysan. Jusqu'au XIX^e siècle, l'Église, qui a longtemps siégé en ville, se méfie des campagnes qu'elle considère comme des foyers de paganisme

et de superstitions. L'invention culinaire sort également du milieu urbain et s'est épanouie dans les régions où les échanges entre ville et campagne étaient les plus intenses. Les modèles d'organisation domestique ont été dictés en revanche par les exigences du travail agricole. Leurs formes et leurs idéologies sont les principales contributions du monde paysan à la culture commune. Aujourd'hui où la famille a pour horizon l'épanouissement affectif de ses membres parce qu'elle a perdu la plupart de ses autres fonctions sociales, on a du mal à imaginer que les ménages ont été conçus initialement comme des unités de production et non comme des foyers d'affection. Cela ne veut pas dire que les relations au sein de la famille n'avaient aucun caractère affectif, mais les exigences qui commandaient la distribution des rôles et de l'autorité au sein de la famille, ainsi que la transmission des biens aux enfants, répondaient à des objectifs de survie collective et pas de réalisation individuelle.

Foyer de production matérielle mais aussi lieu primordial de la socialisation, le groupe familial a projeté sur la société environnante ses principes d'organisation. Cet imaginaire social s'est transmis au sein des familles par les règles successorales qui en soulignaient la philosophie. Il a aussi suivi les individus dans leurs migrations. Car les valeurs qui inspirent les rites de la vie familiale, acquises durant l'enfance par imprégnation quotidienne et rarement explicitées, font partie des certitudes auxquelles on renonce avec peine et que l'on transporte avec soi. À l'époque de l'Ancien Régime où j'ai placé mon observation, ces différents modèles familiaux se maintiennent avec les imaginaires sociaux qui leur servent de support. Leur pluralité porte en elle les traces de l'histoire qui les a largement remaniés. C'est cette histoire que j'ai voulu reconstituer.

Pour essayer de comprendre l'absence de recours à l'adoption durant l'Ancien Régime, j'ai souhaité remonter jusqu'à l'Antiquité chrétienne où ce qui était une pratique très répandue dans la société romaine devint inopportune. J'ai voulu suivre également la réhabilitation de l'adoption depuis la Révolution jusqu'à l'époque actuelle où le désir d'adopter envahit la société

française. Car le retour de l'adoption procure un éclairage rétrospectif à l'énigme de sa disparition. Entre le refus d'adopter d'hier et la passion adoptive d'aujourd'hui, il n'y a pas un simple revirement de l'état d'esprit des Français. S'y dessine également la continuité d'un attachement à la transmission de la vie qui entend préserver la nature particulière, sinon la naturalité du lien de filiation.

J'ai voulu suivre ce même cheminement pour analyser la passion généalogique de l'Ancien Régime, en débordant vers l'amont et vers l'aval la période choisie comme cadre chronologique de mon étude. On assiste aujourd'hui à un regain de cette passion qui rappelle par son ampleur la façon dont la bourgeoisie et certaines couches des classes populaires se sont approprié alors le mode de figuration du passé familial conçu par l'aristocratie pour marquer sa supériorité et justifier ses privilèges. L'Histoire ne se répète jamais deux fois. Dans notre société démocratique, l'engouement généalogiste conserve la dimension ludique qu'il pouvait avoir chez le bourgeois lettré du XVII^e siècle ou le paysan alphabétisé du XVIII^e siècle. Mais les enjeux sociaux qui ont permis alors la popularisation d'un attribut de la culture aristocratique n'existent plus. Pourtant, ce n'est pas sous sa forme nobiliaire initiale, comme exaltation d'une mémoire familiale immémoriale, que renaît aujourd'hui la quête généalogique, mais sous sa forme embourgeoisée : celle de l'ancêtre enracineur qui confère à ses descendants le droit d'être là.

Cette alchimie de la survie culturelle m'incite à rappeler que je n'ai pas choisi la France comme simple cadre géographique mais comme problème. Autrement dit, je n'ai pas cherché à faire l'inventaire des pratiques familiales qu'on pouvait observer à l'époque dans les limites politiques de la France mais à reconstituer la genèse d'une culture familiale qui est devenue l'un des marqueurs de l'identité nationale. Ma façon d'aborder l'identité de la France est plus proche de celle de Fernand Braudel que de celle d'Éric Besson. Il s'agit bien d'un héritage, mais cet héritage n'a pas besoin d'être protégé ou exalté. Il a d'abord besoin d'être compris. Il singularise la

société française, mais cette singularité n'a rien d'exceptionnel. Elle est même, dans le concert des nations, la chose du monde la mieux partagée puisque chaque nation tend à sécréter une culture particulière, et cette singularisation n'est qu'une des formes de différenciation que connaissent tous les processus culturels.

Je ne méconnaissais pas les formes conscientes de l'identité, entretenues par l'imagination et la mémoire qui commandent nos affiliations, nos passions collectives, nos fidélités, et sans lesquelles nous serions condamnés à une existence végétative. À l'échelle d'une nation ou de tout autre ensemble politique, ces formes conscientes ont besoin d'être sollicitées par des rites mémoriels ou cérémoniels qui entretiennent la cohésion du groupe. Mais je m'intéresse ici à la partie immergée, inconsciente de cette identité, celle qui fonde la particularité d'une société et qui assure, à son insu pour l'essentiel, sa reproduction. Cette particularité n'est pas un don du ciel. Elle ne répond pas à une mission désignée depuis toujours, contrairement à ce que suggère à mi-voix le messianisme présent dans toutes les idéologies nationales. Elle est un produit de l'Histoire, de ses hasards et de ses nécessités.

Dans le cas de l'identité nationale, la fabrication de cette particularité est toujours liée au travail de l'État sur la société, à sa capacité à agir sur elle. Mais cette capacité varie d'une nation à l'autre par son impact, par son développement dans le temps, par son histoire. Certaines nations se sont constituées sur un besoin d'État, donc plus ou moins sur son absence. C'est le cas des Allemands, des Italiens et de nombre d'autres nations européennes qui ont mobilisé les traits culturels qui les rassemblaient, la langue, les traditions urbaines, la célébration du passé, etc., pour obtenir l'unification politique et se donner un État national. Dans le cas de la France, au contraire, l'État a précédé la nation. C'est la présence précoce et continue d'un pouvoir souverain, la royauté capétienne, qui a forgé, dans un même mouvement, long, incertain, en grande partie aléatoire, le territoire, la société et la nation. L'État a pesé lourd dans la formation de la culture nationale, y compris sous ses formes

les plus inconscientes, les plus quotidiennes, comme les pratiques familiales.

L'État a respecté la diversité des usages locaux parce que la construction de sa souveraineté territoriale qui s'est faite lentement en fonction des opportunités politiques a dû négocier chaque fois une intégration des territoires nouveaux par le haut, par leurs élites qui laissait en place leurs agencements sociaux particuliers. C'est ce qui explique la survivance d'une grande diversité régionale des modèles familiaux dans la France d'Ancien Régime, qui en fait une sorte de modèle réduit de la diversité européenne. L'État royal a joué un rôle décisif également, comme j'essaierai de le montrer, dans la formation d'une culture conjugale particulière. Nous pouvons suivre sur ce point les thèses de Norbert Elias sur le rôle civilisateur de l'État qui transforme dans le même mouvement la structure de la société et la structure psychologique de l'individu.

Mais en l'amendant. Car dans le cas de la France, l'Église qui avait, dès l'installation des Capétiens, lié son destin à celui de la royauté a joué, à l'époque de l'Ancien Régime, un rôle civilisateur au moins aussi important que celui de l'État royal. Ils ont agi ensemble et parfois en concurrents. Ce mélange de convergence et de concurrence explique bien des traits par lesquels cette civilisation conjugale contribue à la particularité de la culture nationale. Ces traits sans cesse remaniés ont traversé le temps. Ils pèsent encore aujourd'hui sur nos manières d'être, nos sentiments les plus intimes. Mais ils sont relationnels. Pour les apercevoir, les immigrés qui arrivent avec leur propre culture sont sans doute mieux placés que les nationaux. Non seulement parce qu'ils risquent de trouver étrange ce qui nous semble aller de soi, mais parce que leur besoin de s'adapter à cette étrangeté, de négocier avec nos propres codes de conduite, les oblige à comprendre sans délai cette étrangeté. Le regard de l'historien se doit de prolonger celui de l'immigré. Déceler, expliquer ce qui nous différencie en reconstituant la genèse de nos habitudes afin de nous aider à mieux nous accepter, à comprendre assez la relativité de nos propres manières de vivre pour accepter celles des autres cultures. Suivons leur regard.

INTRODUCTION

Apprenons à retrouver le sens de l'aléatoire, de la relativité des choix culturels à travers la reconstitution du cheminement qui a forgé et déformé nos habitudes. Apprenons à comprendre les autres pour mieux nous comprendre nous-mêmes.

Ce livre n'aurait jamais été mené à terme sans la sollicitude de Michel Winock, au départ, qui m'a poussé à l'écrire, ni sans l'attention vigilante d'Évelyne, ma femme, qui a été ma première lectrice. Qu'ils en soient remerciés.

Les liens du sang

Faut-il céder au fantasme d'Asmodée qui soulevait le toit des maisons pour percer le secret des foyers ? Les historiens de la famille doivent-ils se mettre à l'affût du moindre livre de raison ou récit autobiographique qui leur révélera le sens commun de ce qui se disait et se faisait en famille ? La quête est incertaine à cause de la dispersion de la documentation. Elle est en outre peut-être vaine. Quel besoin d'écouter aux portes, de surprendre les paroles échangées au sein du cercle de famille, si la part la plus importante de l'inculcation idéologique, celle qui suscite le consentement à l'ordre existant, ne passe pas par les mots mais par le pouvoir normatif de l'organisation familiale et par l'expérience des relations dans lesquelles l'individu est engagé ? Car l'essentiel du message par lequel se transmettent les règles du jeu social peut se lire à livre ouvert dans la configuration des groupes domestiques et dans leur articulation au monde extérieur.

Cette lecture à livre ouvert est celle que préconisait déjà, au milieu du XIX^e siècle, Frédéric Le Play, inventeur de la sociologie de la famille. Pour ce sociologue conservateur, la famille est la première école de l'individu¹. Son enseignement ne passe pas par les mots et les explications mais par la signification à la fois impérative et implicite qu'elle donne à la distribution

1. Frédéric Le Play, *L'Organisation de la famille suivant le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps*, Tours, Mame, 1871.

LE MARIAGE ET L'AMOUR EN FRANCE

des rôles et des pouvoirs au sein du groupe familial. L'histoire des formes domestiques nous intéresse précisément sous cet angle.

Vivre entre soi

Le Play voyait juste en considérant l'organisation domestique non seulement comme une réalité morphologique mais aussi notionnelle, une réserve de normes et de représentations qui sert de matrice à la reproduction du système social. Il se trompait, en revanche, quand il imputait la singularité de l'histoire de la société française à un modèle familial particulier, voire unique : la « famille souche » (fondée sur la cohabitation de l'héritier avec ses parents) aurait été, selon lui, par ses vertus dynastiques, par sa capacité à entretenir le sens de la hiérarchie, de la solidarité et du sacrifice, la colonne vertébrale de la France d'Ancien Régime. Sous l'influence dissolvante de l'individualisme bourgeois de la Révolution et de son expression juridique, le Code civil, la société française se serait atomisée et aurait accouché d'un monstre, la famille nucléaire qu'il appelle la « famille instable », en raison de son inaptitude à préserver l'intégrité du patrimoine et la continuité de l'enracinement familial.

Cette vision est devenue une sorte de vulgate pour la pensée sociologique qui l'a débarrassée de son pessimisme nostalgique : pour elle, la famille est passée progressivement d'une structure large et complexe à une structure nucléaire à mesure que la croissance de l'État, l'urbanisation et l'industrialisation la désaisissaient de ces principaux rôles et pouvoirs. Ce schéma historique est encore largement accepté dans les sciences sociales. Il a pourtant été démenti depuis près d'un demi-siècle par les travaux des historiens démographiques. L'analyse comparée des

recensements anciens entreprise à l'initiative de Peter Laslett et du Cambridge Group for the History of Population, a montré que la famille nucléaire était déjà au Moyen Âge le modèle préféré et statistiquement de très loin le plus répandu dans tout le nord-ouest de l'Europe¹. La structure complexe ou élargie et la structure nucléaire ne sont pas des stades successifs de l'évolution de la famille mais des types familiaux différents qui ont trouvé chacun leur aire de prédilection en Europe.

Dans ce partage, la France occupe une position médiane qui en fait un précipité de la diversité européenne. La France du Nord est très majoritairement acquise depuis le Moyen Âge au ménage nucléaire alors que le Midi marque jusqu'à la fin du XIX^e siècle un attachement aux ménages étendus. La pluralité des modèles familiaux présente en France des contrastes régionaux d'une netteté qu'on retrouve difficilement en Europe dans des espaces nationaux de cette dimension. Elle entretient d'une région à l'autre une forte discontinuité culturelle dont témoigne la diversité des usages juridiques en matière de mariage et d'héritage qui se partagent officiellement l'espace français sous l'Ancien Régime et ont, par endroits, survécu officieusement à l'unification juridique du Code civil. Frédéric Le Play se trompait quand il croyait retrouver dans cette diversité les débris de la désintégration du modèle familial qui avait été la colonne vertébrale de la société traditionnelle. La survivance, en plein XIX^e siècle, d'une organisation familiale comme la famille souche qu'il avait découverte dans les Pyrénées au cours de ses pérégrinations sociologiques attestait en réalité une hétérogénéité culturelle enfouie dans les fondations de la société française².

1. Peter Laslett (dir.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

2. Frédéric Le Play, « Paysans en communauté du Lavedan », *Les Ouvriers des deux mondes*, Paris, Société internationale, 1857, t. I.